

# **SAMU DE FRANCE**

*Le Président*

Monsieur **Xavier BERTRAND**  
**Ministre de la Santé**  
14 Avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Pontoise, le 1er juillet 2006  
Objet : permanenciers de Samu-Centre 15

Monsieur le Ministre,

La régulation médicale assurée par les Samu-Centres 15 joue - comme vous le soulignez régulièrement - un rôle croissant dans l'urgence médicale.

Les permanenciers auxiliaires de régulation médicale en sont des acteurs essentiels. Et vous venez, fort opportunément, d'annoncer un renforcement de leurs effectifs pour faire face aux besoins.

Le moment nous semble également venu de mettre en œuvre les mesures suivantes dont il est question depuis des années :

- revalorisation du statut des permanenciers au « cadre B »,
- institution d'une formation initiale et continue adaptée aux responsabilités qui sont confiées à ces personnels.

Lors de votre récente visite au Congrès Urgences 2006, nous avons pu échanger sur l'intérêt et l'opportunité de ces mesures.

Je vous confirme qu'il s'agit, à nos yeux, de mesures devenues aujourd'hui indispensables aux progrès de la régulation médicale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.

**Marc GIROUD**  
Président de Samu de France